



Contrat

Savon au Lait d'ânesse

Juin 2019 >> Novembre 2019

<u>Entre le producteur:</u>	<u>Et le consomm'acteur :</u>
Nom : Chloé Pasquet L'ânesse dans le cerisier	Nom :
Adresse : 1 bis rue de la Costete 66400 CERET	Prénom :
Mail : anesse.cerisier@gmail.com	Adresse :
Portable : 06.83.00.33.49
	Mail :
	Portable / Fixe :

Référent :

Jour et lieu de distribution

Eté : Mercredi de 18 à 19H30 Chemin de la Pave – 66490 ST JEAN PLA DE CORTS

Hiver : Mercredi de 18 à 19H30, au local de Nathalie Leblanc – Brasserie TÔA - 16 Rue du Néoulous, 66400 Cérêt.

Descriptif du produit, mode de production, engagement et prix

Le producteur s'engage à fournir des savons au lait d'ânesse biologique (élevage certifiés Agriculture Biologique). Les matières premières non issues de l'exploitation sont elles aussi certifiées biologiques (lorsque cela est possible). Le producteur s'engage à respecter le contrat d'engagement de l'Amap.

> Contrat 1 savon de 45g par mois pendant 6 mois

> Contrat 1 savon de 100g ou 2 savons de 45g par mois pendant 6 mois-

Période d'engagement : de Juin 2019 à Novembre 2019

Choix et modalité de paiement

Nombre de savons	6 savons de 45g	6 savons de 100g / 12 savons de 45g
Paiement en 1 fois > soit 1 chèque de >	21 €	39 €

Calendrier prévisionnel des distributions

> Distribution mensuelle > **soit 6 distributions** réparties sur la période.> de Juin 2019 à Novembre 2019

Ce calendrier est susceptible d'être modifié ou aménagé en fonction des aléas. Vous serez prévenus par mail ou SMS.

Mode de paiement

Le paiement interviendra par chèque daté du jour de l'émission et libellé à l'ordre de **CHLOE PASQUET**, que le consomm'acteur remettra à la signature du présent contrat selon les modalités du tableau ci-dessus.

Fait à, le**en 2 exemplaires originaux** (valant pour reçu)

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Le producteur :

le consomm'acteur :